

DELIBERATION N°2020-68/CCOG-DG
Portant Désignation des conseillers communautaires
au sein d'organismes extérieurs

L'An Deux Mille vingt et le lundi trente novembre, à partir de quatorze heures, le conseil communautaire de la CCOG s'est réuni, à la salle des Délibérations de la mairie de Saint-Laurent du Maroni, après convocation légale, sous la présidence de Madame Sophie CHARLES, Présidente.

Conseillers en exercice = 44

Présents	32
Absents	08
Procurations	03
Votants	35

La convocation des membres du Conseil communautaire a été faite le 24 novembre 2020.

Publiée le :

PRÉSENTS :

Mme AFOEDINI Linda – M. AGOUSSA Migill - M. ALPHONSE François – M. ANELLI Serge – Mme APAGI Jocelyne – M. APAYACA Valentin - Mme BALLA Simone – Mme BARTEBIN Barbara – M. BENTH Albéric - M. BOISROND Ferdinand – Mme BOURGUIGNON Arlène - Mme CHARLES Marie-Hélène – Mme CHARLES Sophie - M. CRETON Jérémie – M. DEIE Jules - M. DOLIANKI Paul - M. FERREIRA Jean-Paul - Mme FJEKE Bénédicte - M. IREMEPO Gregory – Mme KWASIBA Emeline - Mme LO-A-TJON Josette –M. PAPAYO Mickle – Mme PINAS Roliane - M. RICHENEL Auguste – M. RIQUIER Claude - Mme SEIKA Audrila Georgie - M. SELLIER Bernard - M. SOEWA Marciano - Mme TELON Sonrisa Sergina - M. TOPO Lama - Mme TOUPOUTI Marie-Chantal - Mme VOORTHUIZEN Sharon.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

Mme ADELAAR Esseline à M. Marciano SOEWA
M. GABY Claude à Mme KWASIBA Emeline
M. THOMAS Franck à M. Grégory IREMEPO

ABSENTS EXCUSES :

M. YA Tchoua

ABSENTS :

M. ADAM Lénaïck – Mme AGEILAS Sylviana - Mme CHEN Célia - M. CHAUMET Chris - M. DEKON Philippe - M. EDWIN Moïse - M. LOBI Richard - M. MARTIN Paul

Le quorum étant atteint lors de la séance du 30 novembre 2020, Madame la Présidente ouvre la séance. Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est ensuite procédé à l'élection d'un secrétaire, parmi les membres du conseil, **Monsieur Marciano SOEWA**, est désigné pour remplir ces fonctions, qu'il accepte.



Ouest Guyane
 un territoire. des projets. un avenir

**DELIBERATION N°2020-68/CCOG-DG
 Portant Désignation des conseillers communautaires
 au sein d'organismes extérieurs**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L-5214-1 et suivant ;

Vu l'avis du bureau communautaire en date du 30 novembre 2020

Considérant qu'il appartient au conseil communautaire de désigner en son sein, les conseillers qui représenteront la communauté de communes de l'ouest guyanais dans divers organismes extérieurs,

Considérant que la désignation des membres doit être effectuée au scrutin secret sauf si l'organe délibérant décide à l'unanimité de ne pas y procéder

Il est proposé au conseil communautaire :

-De se prononcer sur le mode de scrutin ;

-De désigner les représentants de la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais au sein de divers organismes extérieurs comme suit :

	Titulaires	Suppléants
Comité de Tourisme de la Guyane (CTG)	1.Serge ANELLI	1. Sergina TELON
Etablissement Public Foncier et d'Aménagement de la Guyane	1. Sophie CHARLES	
Plan Départemental de Prévention et Gestion des Déchets Non Dangereux (PDPGDND)	1. Jérémie CRETON	1.Claude RIQUIER
Société d'Economie Mixte Nord-Ouest de la Guyane (SENOG),	1.Marciana SOEWA	
Conseil Départemental d'Insertion par l'Activité Economique (CDIAE)	1. Albéric BENTH	1.Jules DEIE
Initiative Ouest Guyane (IOG)	1. Ferdinand BOISROND 2. Marie-Chantal TOUPOUTI 3. Audrila SEIKA	
Conseil de surveillance du Centre Hospitalier Ouest Guyanais	1.Marciano SOEWA	1.Marie-Chantal TOUPOUTI



Parc Amazonien de Guyane (PAG)	1. Sophie CHARLES	2. Grégory IREMEPO
Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI)	1. Sophie CHARLES 2. Jules DEIE 3. Audrila SEIKA 4. Marciano SOEWA 5. Jean-Paul FERREIRA	
Agence Urbanisme Développement de la Guyane (AUDeG)	Présidente es qualité	1. Bernard SELLIER
Conseil Département de l'Habitat (CDH)	1. Migill AGOUSSA	1. Jocelyne APAGUI
LEADER GAL SUD	1. Jules DEIE	1. Jean-Paul FERREIRA
LEADER GAL NORD OUEST	1. Jean-Paul FERREIRA	
Conseil Territorial de Santé de l'Agence Régionale de Santé	1. Sophie CHARLES 2. Sergina TELON	1. Jean-Paul FERREIRA 2. Marie-Chantal TOUPOUTI
Conseil de Développement du Grand Port Maritime – 3 ^{ème} Collège	1. Marciano Soewa	
Office de Tourisme de l'Ouest Guyanais (OTOG) – collège des élus (01 représentant par commune)	1. François ALPHONSE 2. Paul DOLIANKI 3. Jean-Paul FERREIRA 4. Migill AGOUSSA 5. Sergina TELON 6. Marie-Hélène Charles 7. Grégory IREMEPO 8. Simone BALLA	1. Albéric BENTH 2. Auguste RICHENEL 3. Jérémie CRETON 4. Emeline KWASSIBA 5. Claude RIQUIER 6. Barbara BARTEBIN

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

-A l'unanimité, de procéder à l'élection des membres de chaque commission à mains levées et d'écarter le recours au scrutin secret.

- **De Désigner** les représentants de la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais au sein de divers organismes extérieurs comme indiqué ci-dessus.

VOTE =>

Pour : 35

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme



LA PRESIDENTE

Sophie CHARLES

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cayenne dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de l'égalité.